



COMPTE RENDU DE SEANCE DU 19 JUIN 2015

ORDRE DU JOUR :

- Energies renouvelables
- Travaux d'Aménagement
- Voirie (Signalisation)
- Vidéosurveillance
- Emploi Saisonnier 2015
- Délibérations Diverses
- Questions et informations diverses

Nombre de  
Conseillers en  
exercice : **09**

DATE DE LA  
CONVOCAION :  
**16/06/2015**

DATE DE  
L'AFFICHAGE :  
**22/06/2015**

Séance du conseil municipal du **Vendredi 19 Juin 2015 à 18h30**

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

**Sous la Présidence de BOUTET Claude, Maire.**

**Présents :** ALBANO Richard, BOUTET Claude, CATHARY Jean-Claude, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, MANITCH Serge.  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents Excusés :** COMPAIN Eliane, BROTO Robert.

**Démission :** LE COSSEC Gilbert, SENDRA Nicolas.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h30, et propose de respecter l'ordre du jour énoncé sur la convocation du 16 JUIN 2015. M. le Maire propose de nommer Mme FAUSTINO Sabine comme secrétaire de séance, et lui adjoint M.ESQUIVA Serge. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 Mai 2015.**

Le compte rendu ayant été transmis avec la convocation, et considérant que tous les conseillers en ont pris largement connaissance, Monsieur Le Maire propose d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du 18 Mai 2015. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de cette réunion.

**Energies renouvelables :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu, en présence de Monsieur CATHARY Jean-Claude et de Madame GRANDJEAN Stéphanie, la société NORDEX qui développe un projet éolien sur la commune de MOUX et qui souhaiterait étendre ce projet sur la commune de Montbrun.

Vu les prévisions d'implantation d'éoliennes proposées et les contreparties financières revenant à la commune, ce projet est à revoir.

Dans le même schéma, la société OSTWIND se propose également d'implanter des éoliennes sur notre commune. Là aussi, les sites d'implantations et les retombées financières sont à revoir. Une étude cadastrale, afin de répertorier les parcelles communales susceptibles d'intégrer un projet éolien sera effectuée par le service administratif de la commune. Quoi qu'il en soit, le Conseil, à l'unanimité, est hostile à toute implantation qui pourrait dénaturer la beauté de notre territoire et qui serait visible du village. Affaire à suivre.

**Travaux d'aménagement :**

- Pour information les travaux d'aménagement concernant le jardin d'enfants et le terrain de jeux sont à présent terminés. Le montant final des travaux s'élève à 8 506.40 € HT. Il ne reste plus que la pause de la table de pique-nique et d'une poubelle en remplacement du banc actuel qui se trouve dans un état délabré et dangereux.

- Le dossier du projet d'aménagement des entrées de village est bouclé. Le montant total des travaux s'élève à 114 370€ HT pour les trois entrées et le carrefour. Le délai des travaux est estimé à environ 3 mois. Ce dossier étant éligible aux dossiers subventionnables du Conseil général, il fera l'objet d'une demande de prise en

charge financière et sera remis à l'approbation du conseil municipal pour décision de réalisation ou pas. En tout état de cause ces travaux feront l'objet de plusieurs tranches afin de ne pas engendrer de dépenses excessives.

- Afin d'améliorer la sécurité des enfants à la sortie des écoles, et pour faire suite aux diverses alternatives pensées en séance du Conseil Municipal par des aménagements de voirie et des panneaux de signalisations, monsieur Le Maire propose de changer la sortie des classes par la rue Jules Ferry. Le bus pourra ainsi par un sens ou par l'autre accueillir les enfants du bon côté. Une interdiction d'accès aux autres véhicules pendant les heures de sortie et de rentrée des classes règlera le risque lié à la vitesse excessive des véhicules. Le conseil municipal approuve cette décision et charge monsieur le Maire de la mettre en application auprès de l'institutrice, du service des transports et des services techniques. A suivre...

-des appels d'offres ont été lancés pour renouveler et améliorer la signalétique locale du village. Les propositions seront étudiées dès leur réception par le Conseil Municipal. A suivre ...

- Afin de régulariser la parcelle cadastrée sous le N° A 260 sis au boulevard des pins, et après avoir obtenu l'accord de madame Rose BIARD pour la vente de la partie jouxtant la voirie à la Commune, le géomètre viendra prochainement effectuer les relevés pour lancer la démarche de déclassement. Dans un même temps la parcelle n° A 1396 faisant partie de la voirie d'accès au Lotissement la Jouncasso sera elle aussi déclassée au titre de la voirie.

#### **Délibérations :**

##### **Accord Local de Gouvernance CCRL-CM :**

Suite à la démission de 5 conseillers municipaux de la Commune d' Argens Minervois, qui a eu pour effet de rendre obligatoire l'organisation d'élections complémentaires, les Communes adhérentes à la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et minervois, doivent délibérer pour adopter un nouvel accord local tenant compte des nouvelles règles applicables et de la population municipale, déterminée par l'INSEE, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité.

##### **Redevance sur le Réseau téléphonie (RODP).**

Les Communes peuvent depuis 2011 récupérer une redevance d'occupation du domaine public télécoms. Afin de pouvoir bénéficier de cette redevance monsieur Le Maire propose de délibérer en ce sens avec un effet rétroactif pour les années à récupérer. Cette délibération fixe le montant de la redevance à appliquer pour l'occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de communications électroniques en fonction des informations fournies par l'opérateur Orange. Pour 2015 la redevance à récupérer par la Commune s'élève à 291.84 € et un reliquat antérieur à récupérer de 1167.36 €. Approuvé à l'unanimité.

##### **Vidéosurveillance :**

Monsieur Le maire informe l'assemblée que la commission départementale de vidéosurveillance présidée par Mme la Sous-Préfète a émis un avis favorable, pour la mise en place de 8 caméras de vidéosurveillance aux points sensibles et stratégiques du village. Le projet initial étant modifié suite aux observations du référant de sécurité de la gendarmerie et de ladite commission. Le montant total de ce projet s'élève à : 4 589.40€ HT auquel il faudra y ajouter les frais de location de nacelle et autres petites fournitures. Un dossier de demande de subvention sera adressé auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) auquel ces investissements sont éligibles à hauteur de 40%. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **Bâche de reprise station épuration :**

Pour faire suite à la mise en place du plan d'épandage des boues maintenant en fonctionnement depuis 2013, et pour clôturer les obligations imposées par les services de la DDTM de l'Aude, la Commune doit s'équiper d'une bâche de reprise pour la station d'épuration. Après avoir lancé un appel d'offre auprès des entreprises habilitées dans ce domaine, trois devis ont été adressés :

- La société Citaf pour un montant HT de 2 338.70 €.
- La société Kaihler pour un montant HT de 3018.00 €.
- La société Citerneó pour un montant HT de 2518.27 €.

Après avoir comparé l'ensemble des devis, le conseil municipal retient le devis de la société Citaf pour un montant HT de 2 338.70 €. Approuvé à l'unanimité.

### **Emploi saisonniers saison 2015 :**

Monsieur BOUTET propose au Conseil Municipal d'engager comme chaque année pour l'été des jeunes en emploi saisonnier à l'entretien du village. Ces emplois se dérouleront sur la période de Juillet et Août sur la base d'un contrat de travail de 17h30. A la suite de l'affichage en Mairie et auprès du pôle emploi de Lézignan deux candidatures ont été reçues en Mairie. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **Contrat emploi Aidé (CAE) :**

Les dispositions d'embauches aidées par l'Etat prennent en charge 60 % des salaires pour un temps partiel de 20 heures par semaine. Considérant le besoin de renforcer le service administratif de la commune, M. le Maire propose sur la base d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe, de contractualiser avec Mme SOUGNE Amanda, déjà en contrat à durée déterminée pour les remplacements de l'agence postale et du secrétariat, un contrat d'aide à l'emploi pour une durée d'un an, renouvelable un an. A l'unanimité, le Conseil Municipal délibère favorablement à cette proposition.

### **Proposition de Mr VOS :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier électronique de Monsieur Vos concernant la vente de sa parcelle route de Conilhac. Cette proposition devra être étudiée en relation avec les banques mais le Conseil préférerait un partenariat entre M. Vos, la commune et un lotisseur afin de pouvoir urbaniser ce secteur. Affaire à suivre.

### **Distribution des sacs poubelles :**

La 2ème distribution des sacs poubelle aura lieu les 13-15-17-20-22-24 Juillet 2015. Pour cette 2ème distribution et afin de favoriser la récupération de ces sacs par les administrés, la distribution s'effectuera pendant la semaine n°29 et 30 tous les jours aux heures d'ouverture du secrétariat.

### **Commande de matériels et fournitures :**

Madame GRANDJEAN propose au Conseil Municipal de mettre en place un suivi des commandes que ce soit administratives ou techniques afin de connaître les besoins de ces services. Pour cela, toute commande sans exception devra faire l'objet d'un bon de commande visé par le Maire ou par un adjoint. Approuvé à l'unanimité.

### **Nouvel opérateur Téléphonique :**

Un appel d'offre a été lancé auprès de trois opérateurs téléphoniques par le secrétaire pour revoir les tarifs appliqués à la Commune et suite également à des problèmes permanents et insolubles avec l'opérateur SFR. L'opérateur ORANGE a été retenu et fera économiser à la Commune environ 400€/an. Approuvé à l'unanimité.

### **Horaires du service technique :**

Suite à la demande émanant du service technique et pour la saison estivale 2015, les services techniques feront la journée de file pour éviter la grosse chaleur. Il est évident qu'en fonction des travaux à réaliser, la journée de file ne pourra pas être respectée et dans ce cas les horaires de travail resteront les mêmes.

L'ordre du jour étant clos et, n'ayant plus de questions en suspens,

Monsieur le Maire clôture et lève la séance à 20 heures 30mn.

---

LES MEMBRES PRESENTS

NOM PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
ALBANO Richard	8, Quartier J.Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
BOUTET Claude	Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
BROTO Robert	19, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Absent
CATHARY Jean-Claude	4, Rue Jules Ferry 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
COMPAIN Eliane	1, Rue du château 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Absente
FAUSTINO Sabine	33. Boulevard des pins 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
GARCIA Fabien	3. Quartier J.Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
GRANDJEAN Stéphanie	9. Avenue des Corbières 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
LE COSSEC Gilbert	13. Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	démission Août 2014
MANITCH Serge	2. Rue Jean Moulin 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
SENDRA Nicolas	5. Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Démission Novembre 2014